

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28/10/2022**

La séance débute à 20h00

M. Bruno MARECHAL, absent et excusé, donne pouvoir à M. Frédéric NECTOUX

M. Hervé GUILLEMIN est élu secrétaire de séance.

**1)-** En prévision des investissements 2023, Monsieur le Maire propose le changement de la faucheuse d'accotements.

**2)-** Concernant l'installation de la fibre dans les hameaux de Commune, le Bourg et le Vernay, la commande a été passée par le Conseil Départemental pour le raccordement par lignes enterrées.

Pour le hameau de Digoine, les études sont en cours et progressent.

**3)-** Il y a lieu de modifier les droits de pacage sur le chemin rural du Vernay, transférés du GAEC LANDREVEAUX à M. et Mme POVENTUD.

**4)-** Une demande a été faite par le Maire de Saint-Emiland pour une éventuelle mutualisation de l'agent technique sur quelques heures.

**5)-** Suite à une requête pour l'ouverture du chemin communal à la Bondeluze afin de créer une sortie plus sécurisante pour les habitants de ce hameau, ces derniers ont été conviés ce jour afin de discuter de cette éventualité.

La DRI a été contactée pour la sortie sur la départementale adjacente.

Après discussion, le conseil municipal décide de rouvrir le chemin communal.

La séance se termine à 21h30

Prochaine réunion le 25 novembre.